



Monsieur Christophe SIRUGUE  
Secrétaire d'État chargé de l'Industrie  
Ministère de l'Économie et des Finances  
139, rue de Bercy  
75 012 PARIS

Objet : projet de cession de la société *SAFRAN Identity & Security* (ex-MORPHO) par le Groupe SAFRAN

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Au printemps dernier, la Direction Générale du Groupe SAFRAN a annoncé son intention de vendre la société MORPHO (devenue « *SAFRAN Identity & Security* » depuis le 19 mai 2016), leader mondial français des solutions d'identité et de sécurité.

Au moment même où vos équipes analysent les offres des cinq potentiels acquéreurs retenus, il nous semble important pour FO, de vous alerter sur les enjeux comme sur l'inquiétude des 1 600 salariés en France quant à leur avenir, leurs emplois, leurs conditions de travail ainsi que leurs droits sociaux.

Nous tenons également à porter à votre connaissance les attentes et les demandes des salariés s'agissant de la décision stratégique qui sera prise. Elles s'articulent autour des quatre axes suivants :

**1- Le maintien de la société MORPHO au sein du Groupe SAFRAN**

C'est assurément la solution que préfère la majorité des salariés. Beaucoup considèrent aussi que le démantèlement serait préjudiciable pour le Groupe : il traduirait un virage à 180 degrés de la stratégie de diversification de ses activités et l'affaiblirait (SAFRAN s'apprête à se séparer de 11 % de son chiffre d'affaires et d'une pépite qui lui a rapporté 151 M€ de profits en 2015). MORPHO n'est pas un poids dont il faudrait se délester pour se concentrer sur des activités dégagant plus de profits !

**2- La pérennité des sites français et la sauvegarde de tous les emplois**

Un pilotage avec des objectifs strictement financiers (à l'image d'industriels adossés à un fonds de capital-investissement) serait désastreux et ne ferait que désindustrialiser encore davantage notre pays à court terme. Les hommes et les femmes de l'usine de *Saint-Etienne-du-Rouvray* (76), du bureau d'études d'*Osny* (95) ou du siège social à *Issy-les-Moulineaux* (92), veulent continuer à vivre et travailler dans leur région, au sein de leur entreprise.

**3- La mise en œuvre d'un véritable projet industriel avec des engagements de développement et des garanties d'investissement pluriannuels en France**

Clairement la logique des fonds d'investissements, basée sur une rentabilité maximale à court terme en vue d'une introduction en Bourse d'ici quelques années est rejetée par les salariés. La réussite de MORPHO s'est construite grâce aux compétences et aux qualifications de ses salariés, sur des paris et des prises de risques industriels, et non pas sur des objectifs purement financiers.

Au-delà, c'est la position de la France sur des enjeux fondamentaux de la révolution numérique dont il est question avec le maintien de compétences clés, de savoir-faire français et d'innovation dans les technologies et les secteurs d'avenir : la protection de l'identité des citoyens, la sécurisation des paiements bancaires et celle des réseaux informatiques dans un monde où citoyens et objets seront toujours plus connectés.

#### **4- Le maintien des avantages sociaux et des droits spécifiques des salariés de MORPHO**

Les salariés de MORPHO bénéficient de conditions de travail, de droits spécifiques et d'avantages sociaux négociés et gagnés grâce à un dialogue social réformiste et constructif : des rémunérations minimales garanties par l'application de la Convention Collective de la Métallurgie ainsi que par des accords salariaux, une prime d'Intéressement (égale à 7 % du salaire annuel versée en 2016), une prime de Participation et un supplément garantissant à chacun un minimum de 2 642 € versés en 2016, un Plan d'Epargne Entreprise ainsi qu'un Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif (PERCO) avec des abondements financés par la société et pouvant monter jusqu'à 2 700 € pour 2016. A ces éléments de rémunération s'ajoutent des couvertures Santé et Gros Risques garanties par la mutuelle et la prévoyance du Groupe SAFRAN ainsi que des droits liés à tous les autres accords applicables chez SAFRAN (Formation Professionnelle, GPEC, prévention du harcèlement et du stress au travail, dialogue social...).

Les salariés de MORPHO ne comprendraient pas et n'accepteraient pas que leurs statuts sociaux soient liquidés au nom d'un projet financier. On parle déjà d'un recul social de 10 ans lorsque l'on regarde le projet de reprise présenté par l'un des potentiels acquéreurs adossés à un fonds d'investissements américains...

Beaucoup de salariés ont le sentiment d'être « bradés » et que leur entreprise, véritable « pépite » de la Sécurité, est sur le point d'être sabotée. Céder MORPHO, c'est prendre le risque pour la France du gâchis d'un formidable potentiel productif et d'innovation. Certains salariés – et ils sont de plus en plus nombreux – nous font savoir qu'ils ne resteront pas à attendre à quelle sauce ils vont être mangés, si leurs emplois et leurs savoir-faire devaient être bradés dans des fonds d'investissements. Enfin, le manque de communication de SAFRAN envers les salariés et leurs représentants ne fait qu'augmenter leurs craintes et renforcer leur détermination.

Espérant avoir attiré votre attention sur ces éléments importants, nous sommes disponibles pour échanger et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'assurance de nos sincères salutations.

Saint-Etienne-du-Rouvray, le 22 septembre 2016

Mme Hélène FIQUET  
Déléguée Syndicale Centrale FO  
MORPHO Groupe SAFRAN



M. Julien LE PAPE  
Coordinateur syndical FO  
Groupe SAFRAN



M. Daniel BARBEROT  
Coordinateur syndical FO  
Groupe SAFRAN

